

Les buts du SEJB

- 1) Le SEJB défend les intérêts du corps enseignant et plus particulièrement ceux de ses membres :
 - en participant aux différentes négociations touchant le corps enseignant (SEJB – DIP) ;
 - en combattant les mesures de restrictions (de la résolution à la grève, seul ou en collaboration avec d'autres syndicats) ;
 - en cherchant des solutions pour les enseignants sans emploi ;
 - en promouvant la professionnalisation du corps enseignant (code de déontologie).

- 2) Le SEJB défend l'Education (publique) et les enseigné(e)s :
 - par les mêmes moyens qu'en 1) ;
 - en s'associant aux parents ;
 - en participant à l'évolution pédagogique ;
 - en œuvrant à la réflexion et à l'organisation de l'enseignement sur le plan romand ou dans l'espace BEJUNE.

- 3) Le SEJB permet à ses membres de jouir de prestations utiles à leur profession.